

Trambly, le mercredi 24 février 2016

RECRUTE un chargé de mission TEPos/TEPcv

La Communauté de Communes de Matour et sa Région (CCMR), une des plus intégrées de Saône et Loire, s'est engagée dès 2013 dans l'AMI TEPos (Territoire à énergie positive) proposé par l'ADEME et la Région Bourgogne.

La Communauté de communes a ensuite été retenue le 9 février 2015 parmi les 212 lauréats de l'appel à projet national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPcv).

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), établi par M. le Préfet de Saône et Loire, propose d'intégrer, avec effet au 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes de Matour et sa Région dans une Communauté élargie à 18 communes situées en zone de montagne et 7 838 habitants

Afin de mettre en œuvre la démarche TEPos/TEPcv dans le cadre d'un projet de territoire actualisé suite à l'approbation du PLUiH le 10 septembre 2015, la Communauté recrute un chargé de mission travaillant sous l'autorité du Directeur de la communauté de communes et en liaison avec le Président et le Bureau communautaire.

Cadre d'emploi : B

Contrat : CDD 3 ans – période d'essai de 3 mois

Mission :

1. Mettre en œuvre le plan d'action « TEPos – TEPcv »

Animation de la démarche afin de mobiliser les acteurs du territoire en liaison avec les partenaires internes et externes (ADEME/Région Bourgogne Franche Comté – Pays Sud Bourgogne – ATD71 – CAUE/EIE...etc)

Pilotage du plan d'actions/opérations avec le Bureau communautaire et les services de la CCMR

Mise en place et suivi des outils de communication et de sensibilisation

Instruire et suivre les financements liés aux actions/opérations TEPos/TEPcv

2. Mettre en œuvre le projet territorial actualisé suite à l'approbation du PLUiH et notamment mettre en œuvre les 17 actions du POA du PLH

3. Mettre en œuvre les compétences communautaires contribuant à réduire les besoins en énergie du territoire

Le logement, avec le seul Programme Local de l'Habitat (PLH) en zone rurale de Saône et Loire dans le cadre du Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi), l'adhésion depuis 2012 au dispositif « habiter mieux » et une étude OPAH en cours;

La mobilité avec le Transport à la Demande et le covoiturage ;

Les opérations conduites à l'échelle des deux bassins versants du territoire (Contrats de rivière Grosne et Loire) » avec également l'assainissement collectif et individuel ;

4. Mettre en œuvre le schéma communautaire d'amélioration et de gestion durable de la ressource en bois

Valoriser la ressource sylvicole qui occupe 28% du territoire en renforçant les débouchés locaux dans l'habitat et les équipements (bois énergie et bois construction) et en aidant à l'organisation de cette activité (zones de stockage, zones activités forestières, améliorations des infrastructures en liaison avec le CRPF), dans le respect du paysage (limitation enrésinement, maîtrise coupes à blanc...etc).

Profil :

Non titulaire de droit public

Formation technique Bac + 3 minimum dans le domaine de l'énergie/du développement durable, et/ou de l'aménagement local

Expérience concrète sur un poste appréciée

Vos atouts : capacité rédactionnelles, capacités de synthèse, rigueur et capacité d'organisation, sens du travail en petite équipe

Maîtrise de WORD – EXCEL

Disponibilité (travail en soirée)

Permis B indispensable

Poste :

Temps complet : 35h

Lieu de travail : Trambly

Salaire suivant expérience

Régime indemnitaire et adhésion au CNAS

Déplacements dans les 18 communes de la Communautés ponctuellement

LM + CV détaillé à adresser avant lundi 14 mars à 12h au siège de la Communauté de communes à l'attention du **Président**